



Sarmat' Brève n°23

21 février 2016

☀ LE PLU

Le 3 février s'est tenue au Foyer Rural la première réunion publique dans le cadre de l'élaboration du PLU (**Plan Local d'Urbanisme**).

Le but de cette Réunion Publique a été de rendre compte du **Diagnostic Territorial** du PLU et d'expliquer les choix retenus pour l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**.

Une analyse des réponses aux questionnaires qui vous ont été envoyés a été également présentée.

La présentation du PADD et du Diagnostic Territorial qui a été détaillée à la réunion du 03/02/16 pour l'élaboration du PLU est en ligne sur le site du village :

http://sermiers.free.fr/administration/Presentation_Diag_Sermiers.pdf

Vous pouvez aussi le consulter à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Si vous avez des suggestions, des idées, des questions, des projets de construction, vous pouvez encore en faire part, soit en déposant votre document écrit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par courrier électronique à l'adresse mairie.sermiers@wanadoo.fr

☀ LES 6 HEURES DE SERMIERS LES 26 ET 27 FEVRIER

L'ASC Sermiers et L'Association par Champagne Circuit 24 proposent un **week-end « Circuit 24 »**.

Deux circuits seront installés, l'un réservé à la compétition des « 6 heures de Sermiers », l'autre aux amateurs.

Dès le samedi 27 février, à partir de 14h, jeunes et moins jeunes pourront participer aux séances d'entraînement libre.

Et le dimanche 28 février :

- à 10 h se donnera le départ des « 6 heures » sur la grande piste
- à partir de 14h, la petite piste accueillera les amateurs pour le « Défi Sarmate », compétition chronométrée sur 5 tours. Inscription libre et ouverte à tous

Commune de SERMIERS



ELABORATION DU P.L.U.

Réunion Publique n°1 : Diagnostic Territorial et projet de PADD

03 février 2016



L'EXPO PEINTURE DU 11 AU 13 MARS

Notez dès maintenant ces dates... La petite salle du Foyer Rural accueillera l'exposition du peintre **Christian Griffin**.

Trois animations scolaires sont prévues, une soirée débat le vendredi 11 à 19h sur « l'histoire de l'art et la place de l'art dans nos villages champenois » et deux après-midi d'exposition le samedi et le dimanche.



LES CARTES D'IDENTITE

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Mais pour les cartes en apparence périmées mais dont la validité est prolongée de 5 ans, les autorités de certains pays n'ont pas officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage... et notamment l'Angleterre ! Dans ce cas, si vous voulez renouveler votre carte d'identité « périmée, mais encore valable », l'administration le refusera... et vous devrez donc acquérir un passeport !

Les mairies les plus proches de Sermiers autorisées à établir des passeports sont l'Annexe Mairie Reims Croix Rouge, l'Annexe Mairie Reims Murigny, la Mairie de Cormontreuil et la Mairie de Gueux.

LE CHAT A ENCORE PESTE EN 2016

Le Chat a encore pesté cette année et, encore cette année, devant un public nombreux. C'est réjouissant pour tous, spectateurs, comédiens et organisateurs.



« C'est toujours un bonheur pour mon équipe artistique et moi-même ainsi que pour les artistes partenaires de prendre place et de stationner pendant une semaine à Sermiers. Un plaisir de partager ce qui occupe ma vie à plein temps, un plaisir de voir à quelques pieds des comédiens de jeunes spectateurs qui prendront peut-être un jour l'initiative de passer de l'autre côté.

C'est toujours un casse-tête pour agencer une semaine entière, une angoisse aussi de me dire qu'un peu de neige pourrait tout compromettre, qu'un spectacle mal apprécié pourrait décourager les spectateurs, mais je sais que je suis loin d'être seul dans cette petite aventure. La confiance qui m'est accordée me donne et l'imagination et l'énergie qui pourraient me manquer.

Les chats de Sermiers renforcent leur réputation d'année en année. Ce petit festival familial est bien campé et souhaitons que nous serons capables de le porter encore un peu.

Merci à toutes les forces bénévoles et à toutes les bonnes volontés.

Notre village, n'est ni un village dortoir, ni un village d'endormis, il sait s'agiter en miaulant été comme l'hiver...et chacun d'entre vous y est pour beaucoup. » (José Mendés, Acte 2)

LE PARC FETE SES 40ANS !

Les **18 juin et 19 juin** le Parc de la Montagne de Reims fête les 40 ans de sa création. À cette occasion, une grande fête champêtre est organisée à **Germaine**.

Chaque commune du Parc peut envoyer une équipe défendre ses couleurs, dans une course de boîtes de savon, au tir à la force ou bien au lancer de bûche... Des épreuves seront organisées par tranche d'âge, donc tout le monde est convié.

Pour la course de caisses à savon, il faudra bien sûr la construire. Il faut donc que l'équipe se regroupe rapidement pour organiser cet atelier de confection.

Si vous souhaitez participer au sein d'une équipe mais que vous ne connaissez pas de partenaires, rapprochez-vous de la Mairie qui se chargera de mettre en contact les personnes intéressées.

